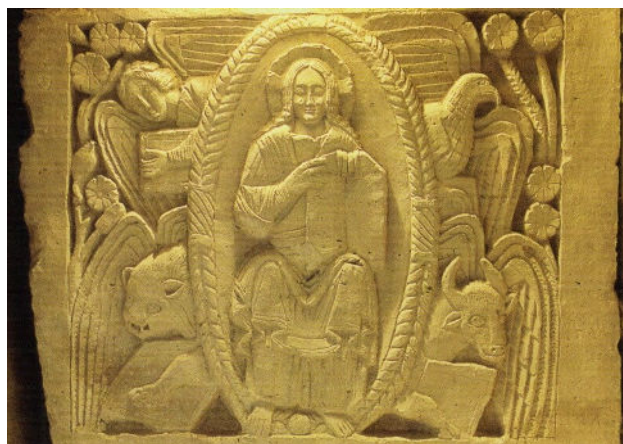


1. **TOUSSAINT.** Solennité de 1^{er} Ordre. **XXIII^{ème} Dimanche après la Pentecôte.** (Premier de Novembre). Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes. Aux Vêpres, Psaumes du Commun de Plusieurs Martyrs (*Ps.109, 111, 112, 115*). A Laudes, à la Messe et aux Vêpres commémoration du Dimanche
2. **COMMÉMORAISON DE TOUS LES FIDÈLES DÉFUNTS.** 1^{er} Ordre. Office des Défunts (*dans le Diurnal, voir au 2 Novembre, et à la suite du Commun des Saints*). – Aujourd'hui, chaque prêtre peut célébrer trois Messes des défunts. – Après la Messe conventuelle, on fait une procession au Chapitre et au cimetière. – *Le 2 Nov., on peut gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires pour les défunts dans toutes les églises (pieuse visite de l'église, durant laquelle on récite l'oraison dominicale et le symbole de foi, y ajoutant une prière aux intentions du Souverain Pontife).*
3. De la Férie. À Laudes, commémoration de **Saint Martin de Porres, Religieux** : Antienne d'un Confesseur non Pontife. – Messe de Saint Martin.
4. **Saint Charles Borromée, Évêque.** Mémoire majeure. À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
5. De la Férie.
6. De la Férie. (*Premier Vendredi du mois*)
7. **De la Sainte Vierge.** Mémoire majeure. (*Premier Samedi du mois*) – Vêpres du Samedi ; Antienne du Magnificat : *Muro tuo*.
8. **XXIV^{ème} Dimanche après la Pentecôte** (Troisième de Novembre).
9. **Dédicace de la Basilique du Latran.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tout du Commun de la Dédicace des Églises. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes du Commun de la Dédicace (*Ps.109, 110, 111, 147*).
10. **Saint Léon le Grand, Pape et Docteur de l'Église.** (voir au 11 avril) Mémoire majeure. À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife ; aux Petites Heures, tout du même Commun ; aux Vêpres, Antienne de Magnificat *O Doctor optime* d'un Docteur de l'Église.
11. **Saint MARTIN, Évêque.** Fête de 2^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes. Aux Vêpres, Psaumes du Commun d'un Confesseur Pontife (*Ps.109, 111, 112, 131*).
12. **Saints Vanne et Hydulphe, Confesseurs Pontifes, Patrons secondaires de la Congrégation.** Fête de 3^{ème} Ordre (*voir au 10 Novembre*). Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; commémoration (ainsi qu'à la Messe) de **St Théodore Studite, Abbé** : Antienne d'un Confesseur non Pontife. Aux Vêpres, Psaumes du Commun d'un Confesseur Pontife (*Ps.109, 111, 112, 131*).
13. **TOUSSAINT DE NOTRE ORDRE.** Solennité de 2^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes du Commun de Plusieurs Martyrs (*Ps.109, 111, 112, 115*) ; Hymne *Salvete* au lieu de l'Hymne *Avete, solitudinis*.
14. **COMMÉMORAISON DE TOUS LES DÉFUNTS DE NOTRE ORDRE.** 2^{ème} Ordre. Office des Défunts comme au 1^{er} Novembre. Vêpres du Samedi. Antienne de Magnificat *Qui caelorum*.
15. **XXV^{ème} Dimanche après la Pentecôte** (Quatrième de Novembre ; sixième après l'Épiphanie)
16. **Sainte Gertrude la Grande, Vierge de notre Ordre.** Mémoire de 3^{ème} Ordre (*voir au jour suivant*). Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes du Commun des Vierges (*Ps.109, 112, 121, 126*).



ORDO DE L'ABBAYE DE RANDOL : MOIS DE NOVEMBRE.

17. De la Férie. À Laudes, commémoration de **Sainte Élisabeth de Hongrie** (voir au 19 Novembre) : Antienne d'une Sainte Femme. Messe de Sainte Élisabeth.
18. **Dédicace des Basiliques des Saints Pierre & Paul, Apôtres.** Mémoire majeure. À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun de la Dédicace ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
19. **St Odon, Abbé de Cluny, Patron secondaire de la Congrégation.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes et aux Vêpres, Psaumes des Fêtes.
20. De la Férie.
21. **Présentation de la B^{se} Vierge Marie.** Fête de 3^{ème} Ordre. Textes du Commun des Fêtes de la Sainte Vierge. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; commémoration (ainsi qu'à la Messe), de **Saint Colom-ban, Abbé** : Antienne d'un Confesseur non Pontife. Vêpres de la Solennité du Christ Roi, sans mémoire.
22. Dernier Dimanche après la Pentecôte (5^{ème} de Novembre). **NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST ROI DE L'UNIVERS.** Solennité de 2^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes et aux Vêpres, Ps. des Fêtes. – Au Salut du T. S. Sacrement, on chante les Litanies du Sacré-Cœur, suivies de l'Acte de Consécration du genre humain au Christ-Roi (*Ind. plénière*).
23. **Saint Clément, Pape Martyr.** Mémoire majeure. Tout du Commun d'un Martyr, sauf les Antiennes, qui sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; commémoration (ainsi qu'à la Messe) de **Sainte Félicité, Martyre** : Antienne d'une Sainte Femme. Aux Vêpres, Psaumes du Commun d'un Martyr (Ps.109, 111, 112, 115).
24. De la Férie. À Laudes, commémoration des **Saints André Dung-Lac & ses compagnons, Martyrs** : Antienne de plusieurs Martyrs – Messe des Saints Martyrs *Salus autem*.
25. De la Férie. À Laudes, commémoration de **Sainte Catherine, Vierge Martyre** : Antienne d'une Vierge Martyre. – Messe de Sainte Catherine.
26. De la Férie. À Laudes, commémoration de **Saint Sylvestre, Abbé de notre Ordre** : Antienne d'un Confesseur non Pontife. – Messe de Saint Sylvestre.
27. De la Férie. – Messe du dernier Dimanche après la Pentecôte.
28. **Dédicace de l'église cathédrale** ; fête de 3^{ème} ordre ;



TEMPS DE L'AVENT.

* Chaque Dimanche, tout l'Office est propre. – Les jours de Férie, aux Petites Heures, on reprend les antiennes des Laudes du Dimanche précédent. – À partir du Capitule, textes propres. – Antienne du Benedictus et du Magnificat propres à chaque jour ; lorsqu'il y a une fête, on fait toujours commémoration de la Férie par ces antiennes et l'oraison du Dimanche précédent. – À la fin de Complies, Antienne Alma Redemptoris Mater. *

Vêpres du Dimanche ; Antiennes du 1^{er} Dimanche de l'Avent ; Psaumes du Samedi.

29. **1^{er} Dimanche de l'Avent.**
30. **St André, Apôtre.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tout du Commun des Apôtres, sauf les Antiennes, propres à la fête. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; À Laudes et aux Vêpres commémoration de la férie ; Aux Vêpres, Psaumes des Apôtres (Ps.109, 112, 115, 138).